

## Fin du charbon : Gardanne mise sur le bois, l'économie circulaire et la mobilité décarbonée

Afin de compenser la fin de l'activité charbon à la centrale de Gardanne, le territoire veut s'appuyer sur le tissu économique existant pour relancer la dynamique. Tour d'horizon des projets énergétiques, d'économie circulaire et de mobilité décarbonée.



© Préfecture des Bouches-du-Rhône

Le Pacte vise à développer de nouvelles filières en se basant sur les activités déjà existantes sur le territoire

Le Pacte pour la transition écologique et industrielle du territoire de Gardanne (Bouches-du-Rhône), concerné par la fermeture de sa centrale charbon, est finalisé. Son élaboration avait débuté en janvier 2020 avec la signature d'un document cadre sous la houlette du ministère de la Transition écologique. Le 22 décembre dernier, l'État et ses opérateurs, la chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence et GazelEnergie, l'exploitant du site, ont annoncé la signature définitive du Pacte. Le document met l'accent sur quatre grandes thématiques : le bois, l'économie circulaire, les énergies de demain et la mobilité décarbonée en s'appuyant sur l'écosystème industriel déjà présent.

## Développement de la filière bois

Seule la tranche charbon de 600 MW de la centrale va fermer. La tranche de 150 MW convertie à la biomasse est donc maintenue et constitue, selon les acteurs du territoire, « *une opportunité pour créer des synergies et contribuer à structurer la filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur.* » Un projet de

C'est une opportunité pour créer des synergies et contribuer à structurer la filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signataires du pacte

scierie, porté par la Société forestière énergie bois (Sofeb), est aujourd'hui bien avancé. Pour un investissement estimé à 8 millions d'euros, la scierie sera implantée en partie sur le site de la centrale et sera susceptible d'utiliser une partie de la chaleur de récupération. Elle permettrait de produire chaque année 25.000 m<sup>3</sup> de sciages résineux, des bois fraisés (1.000 m<sup>3</sup> produits/an) mais aussi de développer une activité bois-énergie avec la valorisation des connexes et des sciures à destination de la centrale.

## Un réseau de chaleur à partir de la centrale biomasse

Une valorisation de la chaleur fatale issue des fumées industrielles de la tranche biomasse de la centrale est à l'étude en vue d'une utilisation par le réseau de chaleur d'Aix-en-Provence, amené à se développer, puis dans un second temps vers les communes de Gardanne et Meyreuil. Ce projet baptisé Canthep est porté en partenariat par GazelEnergie et Engie Solutions pour un montant estimé à 45 M€.

Le projet de territoire cherchera par ailleurs à équiper autant que possible les toitures des bâtiments et les parcs de stationnement public en panneaux photovoltaïques. Un diagnostic a d'ores et déjà été réalisé sur une grande partie du foncier public. Un bureau d'études spécialisé sera par conséquent mandaté pour identifier les autres surfaces potentiellement exploitables et affiner le gisement de production (aujourd'hui estimé à 3MWc).

## E-méthanol pour les transports

La conversion du territoire s'appuie par ailleurs sur un projet industriel de production de méthanol, dont les débouchés sont amenés à s'élargir tant en Allemagne (secteur automobile) qu'en France (utilisation pour divers types de navires), mais aussi d'hydrogène.

Le e-méthanol est une brique de base pour la production de carburants à faible émission pour la mobilité terrestre, maritime et aérienne. La production sur le site pourrait atteindre plus de 100 000 tonnes par an. Deux modes de production complémentaires et potentiellement autonomes sont à l'étude : en premier lieu une production à partir de dioxyde de carbone capté des fumées de la centrale biomasse (projet Hybiol) ; en second lieu une production à partir de syngas issu de la gazéification de bois énergie (projet Hybiol2). Des synergies pourront être envisagées

avec la centrale biomasse pour mutualiser l'approvisionnement en bois énergie de l'unité de gazéification.

### **Projet d'hydrogène vert local**

La production d'hydrogène vert est destinée quant à elle au marché local. H<sub>2</sub> Gardanne est un projet de station d'avitaillement à destination principalement d'usages de mobilité lourde (bennes à ordures ménagères, camions dédiés à la logistique, véhicules utilitaires, etc.). L'hydrogène sera produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité fournie par une centrale solaire au sol, installée in situ sur un ancien casier de la décharge de Malespine.

La capacité maximale envisagée est une production de 400 kg d'H<sub>2</sub>/jour, mobilisant 25 % d'énergie renouvelable locale au départ, et 100 % à terme. Ce projet, porté par Hynamics (filiale hydrogène d'EDF) et la Société d'économie mixte d'aménagement de Gardanne (Semag), bénéficiera de l'accompagnement de la Banque des Territoires. Il nécessite environ 8 M€ d'investissement sur la production/distribution (y compris création d'une centrale solaire), complété par un investissement de plusieurs millions d'euros en véhicules lourds utilisant l'hydrogène.

### **Trois industries du recyclage**

En matière d'économie circulaire, le pacte mise sur la valorisation de la Bauxaline d'Alteo afin de trouver une alternative au stockage des résidus sur le site de Mange-Garri. Trois domaines ont notamment été explorés pour transformer ce résidu, aujourd'hui qualifié réglementairement de déchet non inerte : l'utilisation en sidérurgie, dans le secteur du BTP et dans celui du traitement de la pollution des eaux et des sols. Une plate-forme pilote de valorisation de la Bauxaline, préfiguratrice d'investissements industriels futurs pourrait voir le jour.

De la même manière, le pacte prévoit la création d'un site d'accueil consacré au recyclage du plastique. Baptisé Carbon Blue, cet écosystème industriel va se développer autour de la filière plastique recyclé et recyclable autour de l'usine MP Industrie qui recycle le plastique en mobilier urbain et qui envisage de multiplier par quatre sa capacité de production afin d'atteindre le traitement de 1.200 tonnes par an.

Enfin, le projet de territoire mise sur le développement d'une filière de recyclage de déchets du BTP. Il s'appuie sur l'initiative de la société Durance Granulats qui vise à fabriquer des granulats à base de granulats recyclés. Ceci nécessite de transformer, sur le site gardannais de l'entreprise, les process de traitement par voie sèche en traitements par voie humide et d'imaginer une usine mixant les granulats issus du recyclage et les granulats naturels (de 20 à 100%) et fabriquer de nouveaux matériaux à base de recyclés. Le groupe Eurovia est également porteur d'un projet de création d'un nouveau centre de tri des déchets du BTP (mais aussi déchets verts et déchets du bois), plus performant afin de faciliter l'approvisionnement des projets situés en aval.